

Devenir un territoire du bien vivre et de l'accueil
en expérimentant le concept de « sweet territoire »



• **SOMMAIRE**

Page Titre

3	Schéma global de la stratégie de développement de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès
4	1 - Identifier le problème
4	Un constat sans concession quant à la situation socio-économique
4	Plusieurs symptômes
5	2- Un projet de territoire qui se structure
5	Les finalités
5	Un but
6	Des objectifs stratégiques
8	Des objectifs opérationnels
9	Les actions
10	Modèle de fiche action vierge

Annexes :

Fiches-posters des objectifs opérationnels

Exemples de fiches actions

SCHEMA GLOBAL DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES

Le vivre ensemble et l'ouverture

Devenir un territoire du bien vivre et de l'accueil en expérimentant le concept de « sweet territoire »

Objectifs stratégiques :

- 1>Booster les initiatives et projets locaux en se dotant des moyens de les accompagner
- 2>Cultiver la cohérence communautaire : se projeter, partager une vision commune
- 3>« Affirmer l'importance du « faire ensemble » en mobilisant les habitants
- 4>Coopérer avec les partenaires en jouant avec les différentes échelles

Objectifs opérationnels :

De l'ordre du développement économique

Conforter les activités économiques existantes ... et développer de nouvelles activités
Développer une offre touristique de qualité

De l'ordre des services à la population

Consolider et améliorer l'offre de services
S'inscrire dans la révolution numérique
Faciliter la mobilité

De l'ordre du cadre de vie

Préserver un environnement sain et durable
Repenser les centres bourgs à l'image de « l'esprit de village »
Soutenir l'offre culturelle

Finalités

*POURQUOI ?
Sens et valeurs du projet*

But

*QUOI ?
Ce à quoi nous voulons aboutir en réponse au problème identifié*

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

*COMMENT ?
Ce que nous mettons en place pour atteindre le but fixé. Les objectifs stratégiques sont transversaux. Les objectifs opérationnels sont thématiques. Les actions répondent à un ou plusieurs de ces objectifs.*

Actions

• **UN CONSTAT SANS CONCESSION QUANT A LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE**

Sur un fond de désertification rurale qui perdure malgré les efforts, le territoire de Cère et Goul en Carladès perd en vitesse et subit une diminution de sa population, des services, des emplois. Les élus craignent que leur Communauté de communes devienne un territoire non actif, sans vie, « qui risque de couler si on ne fait rien ». Les chiffres sont plutôt clairs : ce sont d'abord des soixanténaires qui s'installent dans le Cantal. Le territoire est éloigné des grands pôles d'attractivité, sans centralité forte ; l'agglomération d'Aurillac n'offre pas le dynamisme suffisant pour générer les retombées attendues sur tout le bassin.

• **PLUSIEURS SYMPTOMES**

Ce constat un peu lourd se traduit, si l'on se place à l'échelle de la vie quotidienne des habitants, autour des trois fonctions suivantes :

> Travailler (emploi/activités économique/formation)

Il n'y a pas assez d'emplois sur le bassin d'Aurillac pour garder nos jeunes après leurs études. Pour l'accueil d'actifs, il y a souvent la difficulté de trouver un emploi pour les deux membres du couple. L'enclavement freine l'installation d'entreprises extérieures.

Il y a un véritable décalage entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Certains emplois ne trouvent pas preneurs et, de plus, il va y avoir de nombreux départs en retraite. Il faudrait pouvoir anticiper, planifier et qualifier la formation en lien avec les entreprises.

Il y a nécessité d'adapter les activités traditionnelles, les diversifier, pour les rendre plus qualitatives et créatrices d'emplois. Les exploitations agricoles s'agrandissent et inévitablement c'est moins d'actifs et moins d'entretien du territoire. Il y a des modèles économiques qu'il faut repenser car ils sont devenus non pérennes (exemple : reprise des petits commerces, etc). On pourrait s'appuyer davantage sur la valorisation de nos ressources (énergies, circuits courts...).

> Habiter (urbanisme et logement)

Au regard de l'urbanisme et du paysage, il y a une tendance à la « perte d'identité du territoire » : perte d'identité des bourgs, vétusté, vacance des logements, villages dortoirs, lotissements standardisés. On assiste à un effacement de la typicité du « village cantalien » et de son mode de vie. Les centres-bourgs se dévitalisent alors que les périphéries et zones d'activités se développent. Ceci contribue également à brouiller les perceptions et l'image.

Il y a une difficulté à trouver des logements adaptés pour les jeunes couples ou les personnes retraitées. Même si de nombreux logements ne sont pas occupés (la vacance est bien un problème), il apparaît que la capacité d'accueil réelle du territoire n'est pas si importante que ça.

> Vivre (cadre de vie, services et environnement)

Les éléments essentiels en termes de services, de qualité de vie, d'environnement, etc. sont présents, mais ils sont aussi très fragiles (derniers commerces, services de base...). La question du maillage revient entre les deux vallées, mais aussi l'influence d'Aurillac avec cette question : faut-il rapprocher les services des habitants ou organiser la mobilité des habitants vers les services ? Le territoire accuse un certain retard en matière d'activités de pleine nature par rapport au reste du massif. Les projets culturels ne sont pas faciles à assumer pour les élus car ils sont coûteux et ne rapportent rien.

• LES FINALITES

Le vivre ensemble et l'ouverture

La notion de solidarité est forte. Nous sommes attachés à l'idée d'équité et à la réduction des inégalités territoriales et sociales.

« Il faut rééquilibrer nos deux vallées : Cère et Goul ». Toutefois, ne confondons pas rééquilibrage et sau-poudrage au risque d'un doublonnage coûteux et peu rationnel de tous les équipements. Les situations sont différentes d'une commune à l'autre, d'une vallée à l'autre, principalement en raison des axes de communication. Il convient d'assumer les différences constatées entre les deux vallées et d'en faire un atout. L'enjeu est de définir les priorités de chacune des vallées qui peuvent être différentes et complémentaires. La singularité des deux vallées est une richesse.

La stratégie intercommunale ne peut pas être contenue uniquement dans la notion d'équité ou d'équilibrage entre les deux vallées, elle doit servir à dynamiser l'ensemble du territoire. Apprenons à travailler ensemble pour retrouver de la fierté et l'image d'un territoire positif.

La volonté de construire une représentation positive du territoire doit être partagée avec l'ensemble de la population. L'enjeu est que chacun, nouveaux arrivants ou résidents de longue date, puisse s'identifier à ce territoire en y trouvant sa place et en partageant des valeurs autour de l'accueil et de l'ouverture. Aussi, la mixité sociale et intergénérationnelle est une priorité.

• UN BUT

Devenir un territoire du bien vivre et de l'accueil en expérimentant le concept de « sweet territoire »

Il s'agit d'offrir un cadre de vie de qualité pour tous. Il n'y a pas de distinction à faire entre nouveaux arrivants et population locale. On parle bien d'un socle commun à définir en matière d'emploi, de formation, de commerces et services, de logement, d'éducation, de mobilité... Il faut que la population s'identifie à son territoire, à l'idée d'accueillir : qu'elle se retrouve dans ce BUT.

Nous voulons accueillir de nouvelles populations, accueillir des projets, accueillir des actifs, accueillir des touristes, etc. Comment travaille-t-on cela vers de la haute qualité ?

Le développement économique, c'est la priorité ! Certes, mais c'est plus ténu que ça, le mot-clé, c'est l'attractivité, c'est un ensemble. Permettre la création d'emplois passe par l'accompagnement de projets, l'offre de services (notamment pour les familles et les plus âgés), le logement, le cadre de vie (environnement, propositions de loisirs, culture...). Des jeunes ne viendront pas dans un territoire où il ne se passe rien.

Un territoire attractif, c'est aussi un territoire de proximité et de convivialité. Il faut retrouver « l'esprit de village », une certaine douceur de vivre : dans l'accueil, dans l'animation, dans l'accompagnement de projet. Il est proposé le concept de sweet territoire : mode de vie, accueil, harmonie, bienveillance, souplesse, méthodologie de projet...

• **DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

1 > Booster les initiatives et projets locaux en se dotant des moyens de les accompagner

Identifier les ressources du territoire et s'appuyer sur celles-ci pour développer des projets locaux relève d'une certaine expertise. Il nous faut acquérir des compétences et des méthodes pour repérer les initiatives locales, se former à la culture de l'accueil, mobiliser des dispositifs d'accompagnement. Il est essentiel de faire preuve de souplesse, faire du cas par cas, pour s'adapter aux différents porteurs de projets. La proximité caractéristique d'un territoire rural doit favoriser la veille, l'accueil et l'écoute. Il convient aussi d'identifier les personnes relais sur le territoire, de les former sur les potentiels et possibilités d'accueil. La culture de l'accueil passe par la mise en réseau. Les secrétaires de mairie, par exemple, devraient avoir un rôle « d'ambassadeurs » pouvant renseigner sur tout le territoire intercommunal, identifier et orienter les porteurs de projets.

L'idée n'est pas forcément de trouver des projets pour répondre à des appels à projets en fonction des opportunités de financements mais plutôt de détecter les projets et de trouver les soutiens nécessaires à leur développement. A ce titre, il ne faut pas hésiter à s'inspirer des manières de faire qui relèvent de la société dite collaborative ou contributive. Le réseau d'échange de savoirs existant est un excellent exemple. Il est possible aussi d'avoir recours à de nouveaux modes de financement comme les fondations, l'épargne locale ou le financement participatif.

2 > Cultiver la cohérence communautaire : se projeter, partager une vision commune

Il nous faut agir en fonction de notre projet davantage que par rapport aux opportunités financières. Il est important que la communauté de communes ait un projet de territoire dans l'absolu, il nous faut définir nos attentes même si nous nous inscrivons dans quelque chose de plus large (notamment le SCOT). Pour favoriser l'épanouissement des projets locaux et accueillir de nouvelles populations, il faut préparer un cadre adapté, réussir à se projeter dans 10 ans : quels seront les nouvelles attentes, les nouveaux usages des nouvelles populations ? Quels seront les besoins en logement ? Quel seront les attentes par rapport au cadre de vie ? Quels seront les besoins en formation ? On s'aperçoit que notre territoire est un puzzle et qu'on a besoin d'un peu de tout pour exister. Ceci implique d'être innovant : de recourir à des tests et des expérimentations en matière d'offre commerciale et de services par exemple.

Il y a une articulation cohérente à trouver entre les projets communaux et les projets communautaires dans l'intérêt de tous. Il s'agit d'accentuer la mutualisation, les échanges et l'entraide au sein du territoire inter-communal. Cela se fait déjà comme le montage de dossiers rendu possible par l'intercommunalité au bénéfice des communes (contrat de ruralité, aménagement de gîtes sur un circuit en itinérance sur trois communes reliant les deux vallées).

Notre territoire intercommunal a une identité confuse, il y a un problème de communication, de compréhension parfois entre la communauté de communes, les communes et la population. Il faut travailler sur les perceptions, cultiver le sentiment d'appartenance. La communication ne suffit pas, c'est en travaillant ensemble que nous développerons l'esprit communautaire, c'est une histoire de confiance. Cela passe par des temps d'échange entre élus, techniciens, habitants, la conduite d'actions communes, de la mutualisation, de la mise en réseau. L'identité peut se construire à travers par exemple un évènement fédérateur entre les communes et les associations.

• **DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES (suite)**

3 > Affirmer l'importance du « faire ensemble » en mobilisant les habitants

Sur un territoire rural, nous (-les élus-) croisons les habitants tous les jours et ils nous connaissent. De fait, il y a une forme de participation qui relève du quotidien et de la relation élus-usagers. Il y a une réelle proximité, de la participation, on en fait tous les jours.

Au-delà, la mobilisation des habitants sur des projets ciblés est un enjeu de qualité pour leur conception. Il semble important de partir des réalités quotidiennes des habitants pour s'assurer de viser juste. Associer voire impliquer les habitants doit aussi aider l'ensemble des acteurs à passer de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif.

Il y a encore à apprendre pour mieux travailler ensemble. Cela prend du temps, même si des progrès importants ont déjà été faits depuis la dernière mandature. La dimension éducative, pédagogique est forte : la collectivité doit montrer l'exemple à travers son projet de territoire.

Cela nécessite de réfléchir aux modalités de la participation et d'acquérir des méthodes diversifiées : qui mobiliser ? Comment ? Quand ? Quelle communication faut-il prévoir ?

Il y a une différence entre implication, consultation et information. On peut demander différents niveaux de participation des habitants, il faut aussi définir ce qu'on attend d'eux et ce qu'ils sont prêts à donner. La participation doit se réfléchir en fonction de la capacité de chacun à s'impliquer.

Enfin, il est important de dire que tout le monde n'a pas envie ou le temps de participer ou plus fréquemment ne se sent pas la capacité à participer. La complexité des dossiers peut être repoussante et la communauté de communes manque de temps. Il s'agit peut-être alors de réaffirmer la dimension de formation et d'éducation populaire.

4 > Coopérer avec les partenaires en jouant avec les différentes échelles

Les partenariats sont indispensables d'un point de vue technique, financier et dans un esprit d'ouverture. « On n'est pas tout seul ! », « Le monde est un village ». Il faut savoir s'inscrire dans différentes échelles, passer de l'une à l'autre. Il faut trouver la bonne échelle à chaque situation de projet : l'échelle « parlante ». Par exemple en matière de tourisme, le massif cantalien s'impose. En revanche, l'échelle adéquate est moins claire pour aborder d'autres thématiques comme l'énergie, l'alimentation. Souvent le bassin d'Aurillac semble correspondre mieux, comme en matière de planification (SCOT).

Localement, la logique de vallées prédomine encore ; il y a concurrence à l'échelle du massif en matière de zones d'activités économiques par exemple. On gagnerait à davantage collaborer avec les territoires voisins qui ont des atouts complémentaires pour avoir plus d'impact.

Nous nous appuyons sur le Pays d'Aurillac (ADEPA) ou le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne pour la dimension de projet, le Département et la Région pour la contractualisation ou encore l'Etat ou l'Union européenne pour mobiliser des crédits.

• **DES OBJECTIFS OPERATIONNELS**

(Les objectifs opérationnels font l'objet de fiches-posters détaillées dans la suite du document).

De l'ordre du développement économique

Conforter les activités économiques existantes en anticipant les besoins futurs (transmission d'entreprises, formation sur place pour répondre à la demande, gestion prévisionnelle des emplois et compétences)

... **et développer de nouvelles activités** pour créer de la richesse sur le territoire en s'appuyant les politiques d'accueil, le potentiel de l'économie sociale et solidaire...

Développer une offre touristique de qualité soutenant un nouveau modèle de tourisme durable

De l'ordre des services à la population

Consolider et améliorer l'offre de services en renforçant l'accès aux services à la personne et services publics, l'accès aux soins, la politique enfance-jeunesse...

S'inscrire dans la révolution numérique en s'appuyant sur les nouvelles technologies pour définir de nouveaux usages

Faciliter la mobilité en favorisant le diversité des modes de déplacements (mobilités douces, électro mobilité, covoiturage, train, TAD...)

De l'ordre du cadre de vie

Préserver un environnement sain et durable en intégrant cette dimension à toutes les échelles de projet (mise en oeuvre de la transition écologique, filières déchets, bois énergie, valorisation du patrimoine naturel, environnement, etc.)

Repenser les centres bourgs à l'image de « l'esprit de village » en leur redonnant une place centrale dans les politiques et projets d'aménagements (politique de l'habitat et du logement, conforter l'attrait des centres-bourgs, la planification, adapter les logements, etc)

Soutenir l'offre culturelle contribuant à l'image positive et dynamique du territoire

• **LES ACTIONS**

Des pistes d'actions ont été identifiées et sont répertoriées dans les fiches-posters décrivant les objectifs opérationnels. Certaines actions ont été précisées et font l'objet de fiches détaillées présentées à la suite de ce document.

Exemple d'actions détaillées :

- «Reconquête de la vacance en centre-bourg»
- «Poursuivre la stratégie commune de revitalisation des centres-bourgs vers du projet opérationnel»
- «Projet de vie de la grange numérique dans un état d'esprit tiers-lieux»
- «Faciliter les déplacements et l'accessibilité»
- «Développer les circuits courts avec la restauration» et «Déboucher et approvisionnement local de la restauration»

Ces exemples de fiches actions détaillées sont à compléter et peuvent évoluer en fonction des actions qui seront définies par la Communauté de Communes. Un modèle de fiche action vierge est fournis ci-après.

Fiche action n°	Nom de l'action :

Un but :
Devenir un territoire du bien vivre et de l'accueil en expérimentant le concept de « sweet territoire »

Nom de l'objectif opérationnel :

Descriptif :

(Photo)

Tâches à réaliser	Calendrier	Partenaires mobilisés
>	>	>
>	>	>
>	>	>
>	>	>
>	>	>
>	>	>
>	>	>

Plan de financement prévisionnel		
	€	%
Europe		
Etat		
Région		
Département		
Autre		
Autofinancement		
Total		

Mise en oeuvre des objectifs stratégiques	Résultats attendus / obtenus
<p>1) l'action s'appuie-t-elle sur l'accompagnement d'initiatives locales ?</p> <p>2) l'action renforce-t-elle la cohérence et le projet communautaire ?</p> <p>3) les habitants sont-ils mobilisés dans la mise en oeuvre de cette action ?</p> <p>4) les partenaires extérieurs sont-ils associés dans le cadre de cette action ?</p>	

Conforter les activités économiques existantes en anticipant les besoins futurs (transmission d'entreprises, formation sur place pour répondre à la demande, gestion prévisionnelle des emplois et compétences)

... et développer de nouvelles activités pour créer de la richesse sur le territoire en s'appuyant les politiques d'accueil, le potentiel de l'économie sociale et solidaire...

Une terre de tradition, une pépite d'innovation

• Description de cet objectif opérationnel

Les enjeux économiques sont doubles. Le maintien des activités de proximité viables passe notamment par la pérennisation des exploitations agricoles et la diversification des productions avec recherche de valeurs ajoutées. Quant aux commerces de proximité, ils doivent réfléchir à un nouveau modèle économique et contribuer à la diversification de l'offre de services [e-commerces, relais-colis, etc.]. Enfin, le développement de nouvelles activités économiques mobilise d'autres acteurs et secteurs comme : l'artisanat, les nouveaux lieux pour entreprendre, etc.

• Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel

Le dynamisme économique est garant de l'attractivité du territoire et du maintien de la population. Le lancement de nouvelles initiatives économiques pourrait être soutenu en développant et facilitant les nouveaux types de financements.

• Actions passées, réalisées ou en cours

Les sessions d'actifs en concertation avec le Pays d'Aurillac, la CCI et le Département (ex : installation d'un couvreur à Raulhac ou de vitraillistes à Badaihac), la zone d'activité de Comblat à Vic, l'aménagement de grands sites (ex : Pas de Cère), le réseau chaleur bois (valeur ajoutée et technicité), l'hôtel d'artisans, la grange numérique (en cours).

• Pistes d'actions futures

Valoriser la forêt et la ressource bois, développement autour du réseau chaleur bois (création d'une plateforme de stockage en lien avec les agriculteurs), développer les énergies renouvelables, faire la promotion des circuits-courts (faire l'inventaire de tout ce qui est produit sur le Carladès, promouvoir les produits locaux pour les restaurateurs et les cantines), offres immobilières/foncières, le nouveau commerce de demain, l'auberge de demain, la recyclerie, un centre balnéo à Saint Jean de Blats.

• Références et sources d'inspiration (benchmarking)



Une montagne vivante et chaleureuse pour une terre d'envies

• Description de cet objectif opérationnel

L'offre touristique doit assumer une exigence de qualité et de confort (renouveau de l'offre d'hébergement, équipement, etc.), trouvant un équilibre entre modernité et respect du patrimoine. La gastronomie pourrait représenter et transmettre ses valeurs en permettant de découvrir le territoire autrement, de valoriser les produits locaux et la tradition culinaire locale. De plus, la culture de l'accueil de qualité supposer de développer l'accessibilité aux informations touristiques pour tous, initiés au numérique ou non.

• Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel

Le «sweet tourisme», c'est : Offrir un autre monde et une expérience ; offrir un accueil chaleureux, personnalisé et sincère (se former à l'accueil) ; offrir un conseil adapté à chaque touriste.

La mise en oeuvre d'une offre touristique de qualité suppose de réfléchir aussi au cadre de travail et de soutenir l'importance du bien-être professionnel permettant d'accueillir dans de bonnes conditions.

• Actions passées, réalisées ou en cours

La maison du tourisme à Vic, le numérique et l'office du tourisme, développer des circuits et itinéraires (voitures, rando, vélo) et des applications, proposer des vélos électriques.

• Pistes d'actions futures

Développer les circuits-courts avec la restauration, guider les restaurateurs qui s'installent vers la valorisation de produits locaux, proposer des produits touristiques d'itinérance de gîte en gîte.

Diversifier l'offre de tourisme : Valoriser la filière sport nature et santé, développer la filière tourisme sénior.

Favoriser l'attractivité des villages par la mise en valeur d'endroits insolites ou remarquables.

Revitalisation de la via auverna.

• Références et sources d'inspiration (benchmarking)

Les territoires qui arrivent à développer une identité touristique forte et claire.



Les services comme socle commun permettant l'épanouissement de tous

• Description de cet objectif opérationnel

Des services publics (éducation-culture-santé) de qualité contribuent à renforcer le lien social. Une complémentarité avec les actions développées par les associations peut permettre de proposer une offre plus large. Aussi, il semble important d'associer ces acteurs qui créent le lien social et qui sont en lien avec les usagers.

• Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel

Le «sweet accueil» de nouvelles populations passe par la personnalisation des services grâce à la proximité.

• Actions passées, réalisées ou en cours

Projet santé (offre de soins maillée), espace de vie social du Carladès, RERS à Polminhac, TAP (intercommunaux et communaux), médiathèque à Vic, saison culturelle intercommunale, RAM, espaces sportifs, accessibilité.

• Pistes d'actions futures

Micro-crèche à Polminhac et réseau d'assistantes maternelles, centre social intercommunal, commerce ambulant – marchés locaux, jardins partagés, agence postale communale qui mutualise plusieurs services.

• Références et sources d'inspiration (benchmarking)

Salle de repas dans un ancien commerce pour les personnes âgées (partage de repas).
Logements intergénérationnels en centres-bourgs.



Le Carladès numérique, déjà une réalité d'un monde à proximité

• *Description de cet objectif opérationnel*

S'adapter à l'avènement du numérique, c'est permettre à chacun d'accéder aux usages et outils pour aller vers la numérisation des actions du quotidien. Cela suppose de mettre à disposition de tous des moyens adaptés (proposer des services, des applications à la population [ex : télémedecine]) et la possibilité de se former (former la population, notamment via le RERS, les associations, etc).

• *Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel*

Le numérique et la dématérialisation doit permettre aux territoires ruraux d'offrir des conditions identiques aux grands centres urbains, mais dans un environnement préservé et un cadre de vie sain.

• *Actions passées, réalisées ou en cours*

Office de tourisme performant dans le domaine du numérique, points wifi publics, installation de la fibre optique, TBI dans les écoles.

• *Pistes d'actions futures*

Les communes ayant répondu à l'appel à projet « bornes wifi ».

Couverture 4G.

Avoir une plateforme numérique articulant producteurs et cantines (mise en relation, besoins, stocks, etc)

• *Références et sources d'inspiration (benchmarking)*

Fablab de Brioude.

Epicentre Factory à Clermont Ferrand.



Rendre accessible notre territoire pour que plus personne ne reste bloqué chez lui (rompre l'isolement)

• Description de cet objectif opérationnel

Lutter contre l'isolement relève de la diversité des types de mobilités proposées sur un territoire, afin de pouvoir répondre aux différents usages. La complémentarité des modes de déplacements est recherchée : train, car, liaisons (Lioran, ALSH), co-voiturage, bornes de recharge électriques, mobilité douce, etc. Le tout est de réussir à cibler les bonnes échelles de réflexions pour trouver les points de jonctions entre les différents types de mobilité. Il semble y avoir trois échelles pertinentes : Cère et Goul - le Département, Cère et Goul en interne, les mobilités douces.

• Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel

Le «sweet territoire» doit faciliter l'accueil des nouveaux habitants et améliorer la qualité de vie. En terme de mobilité, cela suppose de repenser, voir de limiter, l'usage de la voiture individuelle. Les mobilités douces doivent être renforcées et avoir une place plus importante dans les trajets courts du quotidien. Aussi, il faut permettre leur développement dans un cadre sécurisé. De plus, développer de nouvelles mobilités doit permettre une redécouverte du territoire (balades).

• Actions passées, réalisées ou en cours

Aire de covoiturage à Vic, borne de recharge électrique à Vic, circulations piétonnes en centre-bourg (Vic, etc.) et vers les zones d'activités économiques, navettes ALSH entre Vic et la vallée du Goul.

• Pistes d'actions futures

Voie verte (à l'étude) / voie douce en vallée du Goul, avoir la possibilité de recharger facilement les voitures électriques (utilisation des bornes homogénéiser. Adapter les horaires de train aux horaires des habitants et compatibilité des horaires avec les autocars, aménagement de parking à Vic, gare de Thiézac, repenser le service de car entre la vallée du Goul et Aurillac. Favoriser la mobilité des touristes sans voiture vers la vallée du Goul.

• Références et sources d'inspiration (benchmarking)

TAD à la communauté de communes de Pierrefort reprise par le Département.
Voie verte (Montluçon-Ussel, le Puy en Velay).



Préserver un environnement sain et durable en intégrant cette dimension à toutes les échelles de projet (mise en oeuvre de la transition écologique, filières déchets, bois énergie, valorisation du patrimoine naturel, environnement, etc.)

La nature pour tous et toujours

• Description de cet objectif opérationnel

Deux marqueurs reconnus par tous du cadre de vie en Carladès sont la qualité de l'air et l'espace. La préservation de cet environnement passe à la fois par un aménagement doux du territoire (urbanisme de qualité respectant le patrimoine local) et le changement des pratiques (dont la mobilité : covoiturage, déplacements doux, etc). Les leviers d'action relèvent autant de l'accompagnement de projet à haute qualité environnementale que de la sensibilisation de tous les publics au respect du territoire.

• Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel

Dans un objectif de qualité de projet, le déploiement de nouvelles technologies doit se faire dans l'intérêt environnemental du territoire et notamment en mesurant les impacts du développement des filières (exemples de points de vigilances à observer lors de l'accompagnement de projet : renouveler les ressources, préférer du solaire maîtrisé, etc).

• Actions passées, réalisées ou en cours

Projet bois énergie avec 15 associations.

• Pistes d'actions futures

Inciter les entreprises à aider leurs salariés à covoiturer, transports doux pour les touristes.

Education à l'environnement et au territoire.

Eoliennes et photovoltaïque en autoconsommation.

Développer les chantiers participatifs (ex : arrachage de plantes invasives)

Accompagner la transition environnementale en agriculture et valoriser les bonnes pratiques du territoire

• Références et sources d'inspiration (benchmarking)

Contre-référence : champs photovoltaïques (ce qu'on ne veut pas).



Repenser les centres bourgs à l'image de « l'esprit de village » en leur redonnant une place centrale dans les politiques et projets d'aménagements (politique de l'habitat et du logement, conforter l'attrait des centres-bourgs, la planification, adapter les logements, etc)

Conforter l'âme de nos « cœurs de villages » et innover

• *Description de cet objectif opérationnel*

La lutte contre la vacance et les réflexions en terme d'aménagement du territoire doivent se recentrer autour des centres-bourgs et de leur attractivité. Les réhabilitations du bâti en centre-bourg, adaptées aux attentes et usages, s'inscrivent dans un but de mixité sociale -intergénérationnelle. Elles contribuent à la valorisation du patrimoine et de l'habitat, tout en affichant une ambition de transition énergétique. La qualité du cadre de vie en centre-bourg ne se résume pas à l'aménagement, mais relève aussi de l'animation les rendant vivant (jeux, théâtre - Embellissement-fleurissement).

• *Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel*

Les centres-bourgs contribuent au bien vivre ensemble en proposant des lieux et moments de convivialité. Aussi ils doivent offrir un cadre qui favorise la place et le confort de l'utilisateur en incitant aux mobilités douces (cheminement piétonnier/réduire la voiture), en proposant de nouveaux services via du mobilier connecté, en offrant un cadre dont l'esthétique participe à la détente (ex : harmonie des couleurs, identité de village, etc).

• *Actions passées, réalisées ou en cours*

Marchés de pays et marchés locaux, fêtes à thèmes.
Rénovation de fours, label cité de caractère à Raulhac.

• *Pistes d'actions futures*

Poursuivre la stratégie commune de revitalisation des centres-bourgs vers du projet, actions sur la vacance (logements, commerces, artisanat) favorisant la mixité sociale, réseau de chaleur bois, drive des producteurs, créer un lieu de vie dans le village de Jou-sous-monjou avec la création d'un commerce nouvelle génération.
La vallée du Goul doit se mobiliser pour sauver ses trois communes de proximité.

• *Références et sources d'inspiration (benchmarking)*

Actions collaboratives d'aménagement, de restauration, d'embellissement.
Habitat intergénérationnel.



Favoriser les rencontres et permettre les découvertes pour des moments magiques

• Description de cet objectif opérationnel

Une politique culturelle territoriale est l'armature nécessaire pour un développement responsable et durable. Elle traduit les priorités d'un territoire en terme de qualité de vie. Ici, la diffusion et la programmation de spectacles locaux, mobilisant des intervenants, doit soutenir la diversité et la qualité de l'offre de pratiques amateurs. Cette dernière est renforcée par l'accompagnement et la fédération des initiatives locales (décloisonner les pratiques amateurs, proposer un calendrier de spectacles et initiatives plus cohérent).

• Déclinaison de la stratégie au travers de cet objectif opérationnel

La politique culturelle se construit en cohérence avec la stratégie de territoire. Mise en regard avec l'ensemble des objectifs opérationnels, elle devient un support au développement de projets. Pour exemple, la sensibilisation du jeune public aux enjeux du territoire (ex : éducation à l'environnement par la culture) peut être directement relié aux projets opérationnels (ex : projet de création de sentiers artistiques).

• Actions passées, réalisées ou en cours

Saison culturelle, interventions en milieu scolaire (écoles de musique et danse) et TAP, 5 manifestations soutenues, prêts de matériels (mutualisation), aménagement de la grange culturelle.

• Pistes d'actions futures

Accueillir des résidences de compagnies, aménager des locaux adaptés. Festival de musicantalis : étendre les concerts dans d'autres communes pour faire découvrir la musique et le chant lyrique.

Promouvoir la rencontre entre les publics et une offre de qualité.

Promouvoir le patrimoine du territoire matériel et immatériel.

• Références et sources d'inspiration (benchmarking)

CUBE dans l'Allier.



Nom de l'objectif opérationnel : Repenser les centres bourgs à l'image de « l'esprit de village »

Descriptif :

La priorité, ce sont les logements vacants en centre-bourg qui manquent d'attractivité. Leur situation immobilière n'est pas toujours simple (phénomène de rétention due à des indivisions...). Les travaux peuvent être conséquents (mises aux normes) car les maisons de centre-bourg ne sont pas toujours adaptées (pas de jardin, pas de cour, pas de garage). Il faut croiser la typologie des logements et la typologie des publics demandeurs, analyser les parcours résidentiels des (nouveaux) habitants, imaginer des projets adaptés à chaque contexte.

PHOTO

Tâches à réaliser	Calendrier
➤ Observatoire du logement : effectuer un recensement précis, diagnostiquer finement les causes de la vacance, caractériser l'offre (taille des logements, localisation, projets envisageables)	>
➤ Incitations financières : certificats d'énergie, la Région, la taxation des logements vacants, etc.	>
➤ Des documents d'urbanisme ambitieux : imaginer même des démolitions (permettre du stationnement en centre-bourg) ; faire du lotissement c'est beaucoup plus facile mais est-ce encore adapté à la demande ? ; le lotissement traditionnel a vécu (les flux se tarissent ; exemple à St Etienne de Carlat) ; ces lotissements accentuent les concurrences entre communes	>
➤ Imaginer une structure collective qui porterait financièrement et administrativement des opérations exemplaires de réhabilitation en centre-bourg	>
➤ Programmer un voyage d'études sur ce sujet	>
➤ Organiser des balades « urbaines »	>

Plan de financement prévisionnel		
	€	%
Europe		
Etat		
Région		
Département		
Autre		
Autofi.		
Total		

Mise en œuvre des objectifs stratégiques	Résultats attendus / obtenus
<p>1 L'action s'appuie t'elle sur l'accompagnement d'initiatives locales ?</p> <p>2 L'action renforce t'elle la cohérence et le projet communautaire ?</p> <p>3 Les habitants sont-ils mobilisés dans la mise en œuvre de cette action ?</p> <p>4 Les partenaires extérieurs sont-ils associés dans le cadre de cette action ?</p> <p>– la mobilisation des habitants se fera via les propriétaires mais également les habitants des centres-bourgs</p> <p>– l'exemplarité des projets portés par les collectivités doit être favorisée (les propriétaires privés suivent ensuite)</p> <p>– partenaires : bailleurs sociaux (Logisens), l'EPF-SMAF (siège dans le 63 ; rayon d'action aujourd'hui étendu au 15 mais peu de communes adhérentes), les 3 comcom du bassin d'Aurillac</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

Nom de l'objectif opérationnel : Repenser les centres bourgs à l'image de « l'esprit de village »

Descriptif :

Les centres-bourgs doivent avoir une place centrale dans les politiques et projets d'aménagements en mettant l'accent sur le cadre de vie et la qualité du patrimoine architectural qu'ils offrent. Il faudrait inverser la tendance pour ramener la population active dans le centre, en s'intéressant aux besoins de cette population et des nouveaux arrivants. Il y a un équilibre à trouver entre respect du patrimoine et adaptation aux nouveaux usages.

PHOTO

Tâches à réaliser	Calendrier
➤ Valoriser les maisons de centre-bourg : accompagner pour favoriser les croisements entre la demande et l'offre (veille, accueil) ; proposer une offre adaptée (mettre en lien avec les jeunes arrivants ou nouveaux professionnels) ; valoriser un projet exemplaire ; proposer de nouveaux modes d'habitation : colocation, habitat partagé, etc.	>
➤ Effectuer un travail de réseau (type plateforme habitat et logement en centre-bourg regroupant CAUE, ABF et autres partenaires) : planifier les centres-bourgs, créer des zones d'aération dans les centres-bourgs, ouvrir la structure urbaine, adapter la structure urbaine aux nouveaux usages, recréer des espaces de vie, etc. Avoir le réflexe de mobiliser les acteurs tout au long du projet	>
➤ Imaginer et développer des scénarios d'aménagements et des maisons de centres-bourgs	>
➤ Développer les mobilités douces : voies douces, sentier patrimoine, mobiliser les associations du patrimoine, etc.	>
➤ Mettre en réseau des initiatives, comme les jardins partagés	>

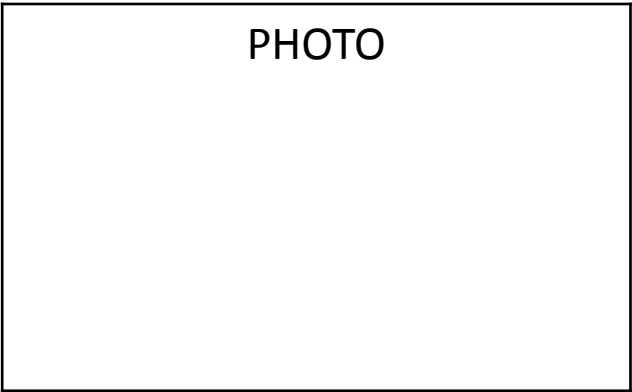
Plan de financement prévisionnel		
	€	%
Europe		
Etat		
Région		
Département		
Autre		
Autofi.		
Total		

Mise en œuvre des objectifs stratégiques	Résultats attendus / obtenus
1 L'action s'appuie-t-elle sur l'accompagnement d'initiatives locales ?	-
2 L'action renforce-t-elle la cohérence et le projet communautaire ?	-
3 Les habitants sont-ils mobilisés dans la mise en œuvre de cette action ?	-
4 Les partenaires extérieurs sont-ils associés dans le cadre de cette action ?	-
Il faudrait associer le CAUE, l'ADEME (énergie et bâti), l'ABF, les corps de métiers et artisans autour du bâti, etc., dans l'idée de constituer une plateforme technique sur le thème d'aménagement des centres-bourgs et de la réhabilitation des maisons. Les habitants doivent être consultés pour comprendre quelles sont les attentes quant à la rénovation du bâti.	-

Nom de l'objectif opérationnel : S'inscrire dans la révolution numérique

Descriptif :

Le tiers-lieu, c'est la base de tout le projet « les granges » associant la grange culture (avec l'Espace de vie sociale (EVS), la salle de danse, l'école de musique et de danse du Carladès, la compagnie en résidence) ; et la grange numérique avec 3 entreprises du numérique, des espaces de co-working (5 à 10 entrepreneurs), un fab'lab', une salle de visio-conférence (avec par exemple des cours d'anglais pour les écoles primaires du territoire, via les TBI). Le projet de vie des granges doit se construire à partir des usages des co-occupants ; le lieu deviendra ce qu'ils en feront.



Tâches à réaliser	Calendrier
➤ Imaginer les liaisons entre les granges et le centre-bourg : s'appuyant sur la voie douce pour éviter les risques de dévitalisation du centre-bourg	>
➤ Imaginer des projets et ateliers s'appuyant sur les usagers, constituer un programme : impliquer les habitants , les entreprises de la ZAE, les enfants des écoles et des temps péri-scolaires, les usagers de la grange culture, etc.	>
➤ Recrutement presque finalisé d'un animateur de tiers-lieu (3 ans financé à 80%) : concierge / régisseur	>
➤ Anticiper le relais sur le poste de concierge : dans 3 ans, les co-occupants prennent le relais pour le financement du poste (accord des 3 entrepreneurs numériques)	>
➤ Imaginer une gestion du café confié à un commerçant de Vic : le bâtiment central qui fait le lien entre les 2 granges est déterminant en tant qu'espace de convivialité du tiers-lieu	>
➤ Poursuivre l'adaptation du lieux : avec potentiellement un chapiteau dans la cour	>

Plan de financement prévisionnel		
	€	%
Europe		
Etat		
Région		
Département		
Autre		
Autofi.		
Total		

Mise en œuvre des objectifs stratégiques	Résultats attendus / obtenus
<p>1 L'action s'appuie t'elle sur l'accompagnement d'initiatives locales ?</p> <p>2 L'action renforce t'elle la cohérence et le projet communautaire ?</p> <p>3 Les habitants sont-ils mobilisés dans la mise en œuvre de cette action ?</p> <p>4 Les partenaires extérieurs sont-ils associés dans le cadre de cette action ?</p> <p>Ce lieu présente l'enjeu d'un Espace de Vie Sociale qui irrigue le territoire.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

Nom de l'objectif opérationnel : Faciliter la mobilité

Descriptif :

On ne parle pas seulement de transports ou de déplacements, mais bien de mobilité. Il est autant question des services et de leur qualité, que de l'infrastructure physique ou de l'aménagement. Aussi il est question de changer les habitudes et de pédagogie, mais aussi de bon sens pour faciliter l'apprentissage des nouveaux modes de déplacements. De plus, la mobilité la plus douce, c'est celle qu'on ne fait pas ou tout du moins qu'on ne fait pas de façon motorisée.

PHOTO

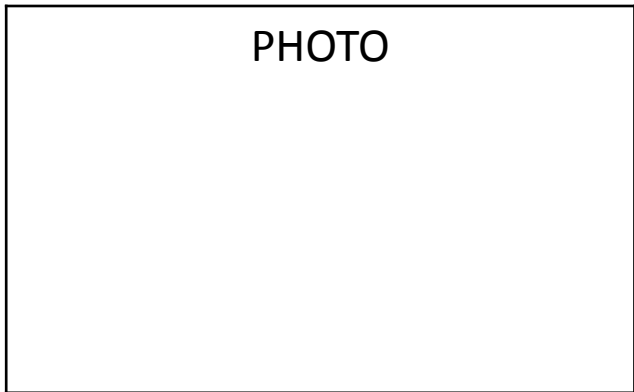
Tâches à réaliser	Calendrier
➤ Rouvrir les sentiers dans et autour des bourgs : organiser des chantiers participatifs	>
➤ Redécouvrir les passages, petites rues et sentiers dans et autour des bourgs : sensibiliser à d'autres modes de déplacements en démontrant que les déplacements piétons peuvent être aussi efficaces que la voiture en centre-bourg	>
➤ Proposer une mission partagée sur plusieurs communes : favoriser les mobilités douces (action partagée et culturelle) ; ex : journée de l'éco-mobilité	>
➤ Inciter au télétravail, tout en évitant l'isolement social qui pourrait en découler	>
➤ Véhicule électrique : apprendre à utiliser les bornes de recharges rapides ; harmoniser le système de recharges électrique ; développer les prises de recharges chez les commerçants locaux	>
➤ Développer des usages avec le parc de vélos électriques	>

Plan de financement prévisionnel		
	€	%
Europe		
Etat		
Région		
Département		
Autre		
Autofi.		
Total		

Mise en œuvre des objectifs stratégiques	Résultats attendus / obtenus
1 L'action s'appuie t'elle sur l'accompagnement d'initiatives locales ?	-
2 L'action renforce t'elle la cohérence et le projet communautaire ?	-
3 Les habitants sont-ils mobilisés dans la mise en œuvre de cette action ?	-
4 Les partenaires extérieurs sont-ils associés dans le cadre de cette action ?	-
L'ADEME est un partenaire à mobiliser.	-
Pour favoriser l'implication des habitants, la pédagogie de projet se voudra très conviviale en mobilisant des compétences culturelles.	-

Nom de l'objectif opérationnel : Conforter les activités économiques existantes et développer de nouvelles activités

Descriptif :
 Il s'agit de s'appuyer sur un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, et des besoins alimentaires du bassin de vie (consommation). Ainsi, des produits locaux pourront être valorisés et le volume de production pourra augmenter.
 Le mode de consommation en circuits-courts correspond à une nouvelle culture. Aussi, un travail d'animation est nécessaire pour accompagner le changement des pratiques.



Tâches à réaliser	Calendrier
➤ Observatoire de l'approvisionnement local : Identifier les agriculteurs, les restaurateurs, la restauration collective	>
➤ Vers une filière ? fabriquer, transformer, commercialiser. Sensibiliser les producteurs à la démarche de transformation vers des produits finis	>
➤ Quel serait l'intérêt pour les restaurateurs et les producteurs locaux de travailler ensemble : économie, qualité, fierté, environnement, etc. ? Comment les mettre en relation ?	>
➤ Continuer la diversification des points de vente : restaurants, snacks, chambres d'hôtes, cantines, etc.	>
➤ Communiquer : structurer un argumentaire, showroom, saison culturelle du goût	>
➤ Repenser le petit commerce local comme relais des circuits courts	>
➤ Développer les commandes de produits locaux dans la restauration collective	>
➤ Se faire accompagner pour mettre en place un projet alimentaire de territoire	>

Plan de financement prévisionnel		
	€	%
Europe		
Etat		
Région		
Département		
Autre		
Autofi.		
Total		

Mise en œuvre des objectifs stratégiques	Résultats attendus / obtenus
<p>1 L'action s'appuie t'elle sur l'accompagnement d'initiatives locales ?</p> <p>2 L'action renforce t'elle la cohérence et le projet communautaire ?</p> <p>3 Les habitants sont-ils mobilisés dans la mise en œuvre de cette action ?</p> <p>4 Les partenaires extérieurs sont-ils associés dans le cadre de cette action ?</p> <p>Il faudrait associer chambre d'agriculture, chambre des métiers, syndicat des hôteliers et restaurateurs, AMAP, etc.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>